

LE DEVOIR

L'équité salariale dope l'économie

Le règlement rétroactif a provoqué un bond de 4,9% des ventes au détail

FRANÇOIS DESJARDINS

Le règlement de l'équité salariale n'aura pas mis beaucoup de temps à se frayer un chemin jusqu'aux poches des détaillants. En dévoilant les données du commerce de détail pour le mois de mai, Statistique Canada a estimé hier que le portefeuille des ménages québécois s'est ouvert si vite, en fait, que les ventes au détail ont connu leur plus

forte croissance mensuelle depuis 1998.

D'après l'agence statistique, il n'y a pas de doute que la relation en est une de cause à effet: le règlement rétroactif de 1,5 milliard qui a commencé à parvenir aux 330 000 employés du secteur public s'est soldé par une augmentation spectaculaire de 4,9% du chiffre d'affaires des commerces québécois par rapport au mois d'avril.

En tout, c'est une rondelette somme de 7,9 mil-

liards que les consommateurs québécois ont englouti dans les magasins au cours du mois de mai, en hausse de 10% par rapport à mai 2006.

«L'impact a été fort important», a dit le président du Conseil québécois du commerce de détail, Gaston Lafleur, selon lequel le total des sommes remises dans un premier temps avoisine le milliard. «Dès l'annonce d'un règlement [en mai 2006], les détaillants nous appelaient pour savoir à quel moment les chèques allaient être envoyés...»

À l'échelle canadienne, les ventes au détail se sont élevées à 35 milliards, en hausse de 2,8% par rapport à avril, du jamais vu depuis 1997. L'effet de l'équité salariale a été si puissant, a d'ailleurs fait remarquer Statistique Canada, que le fait de soustraire le Québec de l'équation ramènerait la croissance des ventes canadiennes à 2,2%.

VOIR PAGE A 8: ÉQUITÉ

Poursuites-bâillons: sale affaire en Outaouais

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les citoyens militant pour la fermeture du dépotoir de matériaux secs (DMS) de Cantley, en Outaouais, marchent sur des œufs ces temps-ci. Non seulement deux d'entre eux font-ils les frais d'une poursuite-bâillon (SLAPP) de 1,25 million, mais un de leurs concitoyens de 68 ans, déjà en phase terminale, a été sévèrement tabassé la semaine dernière après avoir témoigné contre le dépotoir.

Ça fait plusieurs années que la municipalité de Cantley et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) éprouvent des problèmes avec ce site d'enfouissement. Déjà en 1995, le permis d'exploitation de la compagnie 2332-4197 Québec inc., dont les gestionnaires sont Gilles Proulx et Denzil Thom, avait été temporairement révoqué par le ministère. Au moins 17 enquêtes ont dû être menées sur ce site au fil des ans par le ministère, ce qui n'a jamais empêché DMS de fonctionner.

En 2005, l'ancien ministre Thomas Mulcair a lancé quelques ultimatum aux propriétaires pour qu'ils se conforment à différents règlements de la Loi sur la qualité de l'environnement. On évoquait alors des problèmes persistants avec les émanations de sulfure d'hydrogène (H₂S) provenant du site. Ce gaz «se reconnaît par une odeur répugnante et repoussante d'œufs pourris», qui peut donner de sérieux maux de tête, couper l'appétit, le sommeil, et provoquer de profondes toux.

Cette offensive a culminé en septembre dernier, quand Claude Béchard a définitivement révoqué les certificats d'autorisation de la compagnie. Québec reproche notamment à celle-ci de ne pas avoir respecté les «critères d'air ambiant, les délais pour l'installation du système de captage des biogaz, l'installation du

VOIR PAGE A 8: OUTAOUAIS

CYCLISME

Le dopage resurgit au Tour de France

À lire en page B 5

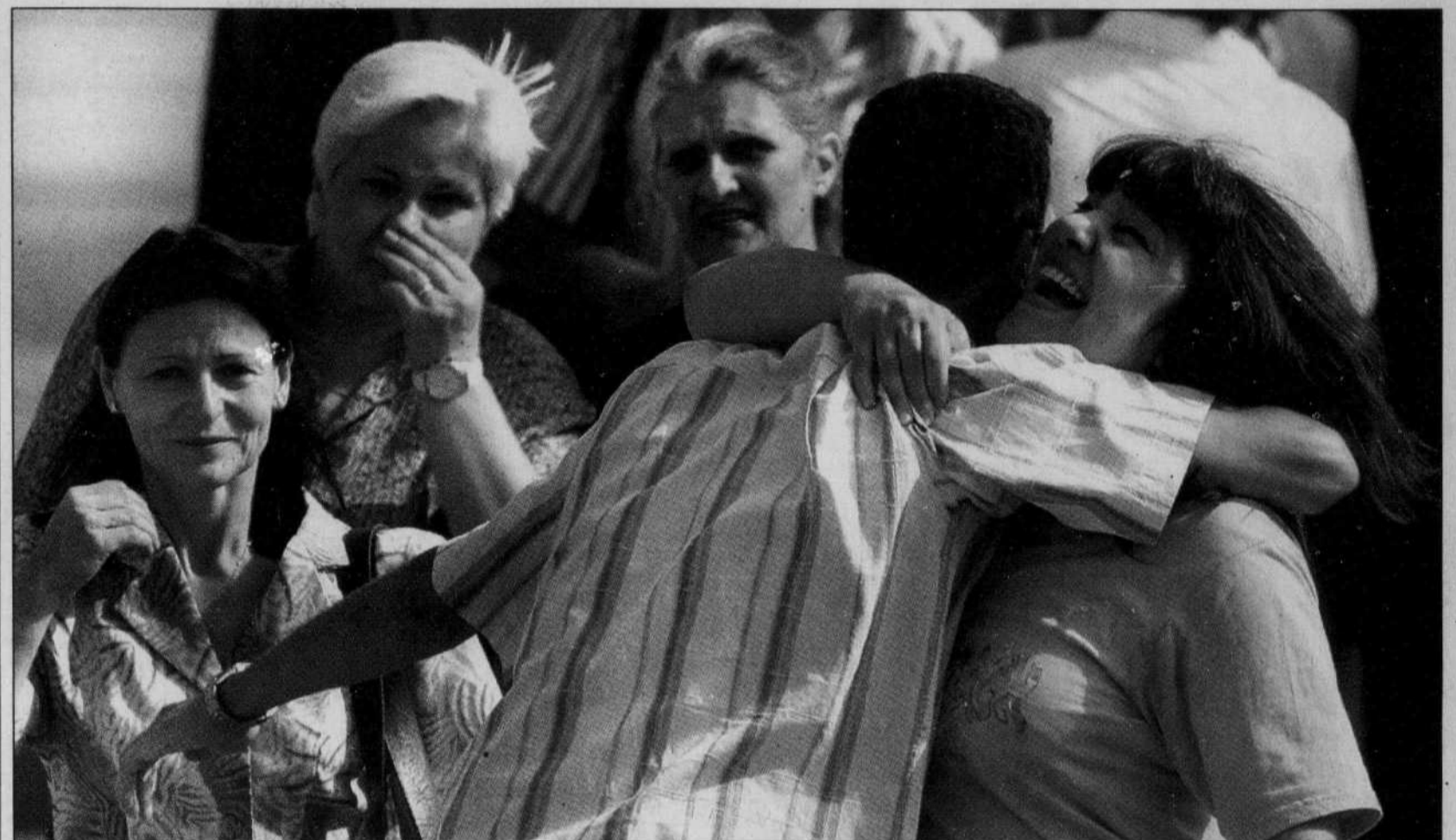


Le Kazakh Alexandre Vinokourov, gagnant des étapes de samedi et de lundi au Tour de France, a été convaincu de dopage hier.

INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 6
Annonces B 6	Idées A 7
Avis publics B 5	Météo A 5
Carrières B 4	Monde A 5
Culture B 8	Mots croisés B 6
Décès B 6	Sudoku B 5
Économie B 1	Télévision B 7

Les infirmières bulgares enfin libres



DIMITAR DILKOFF AGENCE FRANCE-PRESSE

VALYA CHERVENIASHKA a retrouvé avec joie un proche à son arrivée à l'aéroport de Sofia hier. Emprisonnés pendant huit ans en Libye, où ils avaient été accusés d'avoir inoculé le virus du sida à des centaines d'enfants, Mme Chervenishka, quatre autres infirmières et un médecin bulgares sont rentrés à Sofia à bord d'un avion du gouvernement français quelques heures après leur libération, accompagnés de l'épouse du président français Nicolas Sarkozy, Cécilia, et de la commissaire européenne aux Relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner. Ils ont toujours clamé leur innocence. Condamnés à mort en Libye avant que leur peine ne soit commuée en détention à perpétuité, ils ont pu quitter ce pays en vertu d'un accord longuement négocié et ont été immédiatement graciés par le président bulgare Geörgui Parvanov. Nos informations en page A5.

La soirée d'été du hockey



Un sportif en Terre sainte

À l'invitation du Comité Canada-Israël, notre reporter, qui aime emmener le lecteur là où jamais la main de l'humain n'a mis le pied, s'est rendu la semaine dernière assister à des événements sportifs originaux dans ce pays du Proche-Orient. Il amorce aujourd'hui une série de trois textes qui promettent énormément, c'est lui qui vous le dit.

JEAN DION

«Les gens se sont fait brasser à soir. Tu peux me croire qu'il y a des bleus dans la chambre à l'heure actuelle. C'est une bonne chose. Ils sont en train d'apprendre à jouer au hockey.»

Il est minuit ce dimanche soir de, imaginez, la mi-juillet. Après un match somme toute intense et plutôt spectaculaire, Jean Perron prend l'air sur un banc situé à proximité de l'entrée principale du Canada Centre, à Metulla, dans l'extrême nord d'Israël. Il a de quoi être fier. Ce n'est pas la coupe Stanley, mais sans doute pour la première fois de toute l'histoire une formation israélienne vient de



JEAN DION LE DEVOIR

Mise au jeu initiale du match Canada-Israël, le 15 juillet dernier, à Metulla.

battre le Canada au hockey sur glace, 2 à 1. Son équipe, à la tête de laquelle il s'est retrouvé pratiquement par hasard. Nous sommes assis là, ridiculement près de la frontière libanaise et des barbelés qui la marquent et des soldats qui la patrouillent, et je dois me pincer pour me convaincre de la réalité du moment alors que j'écoute le coach analyser la joute. Je me demande soudain comment on dit 110% en hébreu.

«L'arbitrage fait toute la différence», explique Perron — les officiels du tournoi sont tous des permanents des ligues junior majeures du Québec et de l'Ontario. «Dans les rencontres internationales de divisions inférieures en Europe, ils l'envoient au banc des punitions au moindre coup d'épaule. Mais eux, ils savent laisser les joueurs jouer. C'est la seule façon qu'on a de s'améliorer.» Et de fait, le

match a été ponctué de quelques échauffourées à mesure que la tension montait en troisième période. On est même passé à un cheveu de laisser tomber les gants. «Les gars ont leur fierté», ajoute-t-il.

Le tournoi en question, c'est le premier «Championnat du monde de hockey sur glace juif». Une idée qui est née au printemps dernier, pour l'organisation de laquelle des personnalités influentes — le président de l'événement est Sidney Greenberg, patron du groupe Astral Media — sont parvenues à dénicher 300 000 \$ et qui sert un peu de rédemption au minuscule village de Metulla. Il y a un an à pareille date, Metulla se trouvait sous le feu des bombes lors de la guerre entre Israël et le Hezbollah. Ses habitants avaient fui vers le sud ou s'étaient réfugiés dans des abris souterrains.

VOIR PAGE A 8: HOCKEY

Pourquoi Le Devoir n'ira pas voir The Police

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur des pages culturelles

«You don't have to put on the red light / Those days are over», chantait Sting dans Roxanne. C'était il y a plus de 20 ans. Mais pour être désormais bien en phase avec l'univers des marchands de produits qui contrôlent de plus en plus le monde de la musique, il faudrait semble-t-il que les médias acceptent eux-mêmes de se transformer en maisons de passés, d'allumer la lumière rouge et de signifier ainsi, comme dans les bordels de jadis, que tout est à prendre, puisque tout est forcément à vendre.

Le Devoir n'assistera pas ce soir au spectacle que donne à Montréal la formation The Police. On nous en a tout simplement refusé l'accès. Motif? «Il n'y a pas assez de billets pour tous les médias», nous a affirmé Groupe Spectacles Gillett vendredi dernier. Précision importante à noter au passage: il y a eu des billets pour tous les quotidiens de Montréal, sauf pour le seul qui soit indépendant...

Imaginez: il n'y avait tellement pas de billets que même le photographe du Devoir, qui n'en a pourtant pas besoin pour faire son travail debout l'espace de trois chansons, s'est vu refuser l'accès au spectacle... Bien sûr, qu'il soit un des photographes de presse les plus applaudis au Canada n'y change rien: c'est Le Devoir lui-même qui est en cause dans cette affaire. Et pourquoi donc?

«Le tirage du Devoir n'est pas assez élevé», nous a-t-on d'abord dit! Ah oui? La bonne vieille blague, tant de fois répétée! Quelqu'un va-t-il finir par remarquer pour de bon que le tirage du quotidien fondé en 1910 par Henri Bourassa n'a jamais été aussi élevé depuis des décennies?

L'univers du spectacle change au point où on finit par y confondre de plus en plus [...] l'argent avec le droit à une véritable information culturelle

VOIR PAGE A 8: POLICE

ACTUALITÉS

Algues bleues: Greenpeace accuse l'industrie agricole

Québec commettrait une grave erreur en n'incluant pas de mesures visant le secteur dans son plan de lutte contre les cyanobactéries

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement québécois commet une très grave erreur en n'incluant pas de mesures concrètes destinées à l'industrie agricole dans son plan de lutte contre les algues bleues. Pourtant, affirme Greenpeace, ce secteur représente «la principale source de phosphore» rejeté dans la nature, produit qui favorise la multiplication des cyanobactéries.

«Le gouvernement devrait reconnaître que l'agriculture, et en particulier l'élevage intensif des animaux et les grandes cultures qui les accompagnent (comme le maïs), sont les sources principales des excédents de phosphore dans l'environnement», affirme Eric Darier, de la campagne Agriculture chez Greenpeace, dans un document qu'il a fait parvenir au Devoir.

Or, souligne-t-il, Québec «semble oublier — gros, gros oubli — l'agriculture dans la gestion des cyanobactéries». En effet, le plan d'action dévoilé par les libéraux le 4 juin dernier «repose essentiellement sur des mesures volontaires et individuelles plutôt que sur des mesures plus contraignantes pour l'industrie, plus strictes et, en bout de ligne, plus efficaces. Ce plan ne contient notamment aucune mesure concernant l'industrie agricole, pourtant la principale source de phosphore».

Selon M. Darier, «en adoptant cette politique volontariste de lutte, Québec s'assure une position tactique de repli en faisant passer la responsabilité des échecs à venir sur le dos des résidents, des municipalités et des organisations de gestion des bassins versants».

«La responsabilité des intrants agricoles dans l'eutrophisation de nos lacs ne semble pourtant plus à déterminer», poursuit-il. Il estime par exemple que 77 % du phosphore dans le bassin versant de la baie Missisquoi provient de l'agriculture, et plus précisément des élevages (porcs) et de la culture intensive de maïs qui les accompagne.

En règle générale, ajoute Eric Darier, «les taux d'eutrophisation des rivières au Québec à cause du phosphore sont considérables: à 97 % pour les rivières Yamaska et des Mille-les; à 96 % pour la rivière Châteauguay; à 94 % pour la rivière L'Assomption; à 64 % pour la rivière Saint-François».

Greenpeace accuse du même soufflé le gouvernement libéral de Jean Charest de plier l'échine devant l'Union des producteurs agricoles (UPA), soulignant que le «Plan d'action concertée sur



Découragé, Raymond Loignon, le maire de Roxton Pond, contemple les dégâts causés par les cyanobactéries sur les plans d'eau de sa municipalité, située près de Granby.

l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse», annoncé le 6 décembre 2006, exemptait le secteur agricole de nouvelles mesures environnementales jusqu'en 2010.

«Ce plan ne prévoit aucune cible précise de réduction de la dissémination du phosphore dans l'environnement résultant des activités agricoles. Il omet totalement la source principale en phosphore dans l'environnement», fait valoir M. Darier. En effet, ledit plan ne fixe pas de cibles contraignantes pour les producteurs, préférant évoquer la nécessité d'accroître l'efficacité des exploitations et, par le fait même, d'améliorer leur bilan environnemental.

«Voilà qui confirme les pires craintes de Greenpeace [voulant] que le gouvernement libéral, à la veille des élections au Québec, ait pu tenter d'acheter la paix avec l'UPA jusqu'en 2010, ajoute Eric Darier. Et voilà qui explique peut-être la timidité et le manque d'envie du plan gouvernemental contre les cyanobactéries.»

Pour le porte-parole de la campagne Agriculture chez Greenpeace, c'est l'ensemble du modèle industriel de l'agriculture qui est «un échec». «La capitulation de Jean Charest par rapport à ces immenses défis n'est vraiment pas une bonne solution. Le gouvernement devrait agir en conséquence et prendre le virage vers une agriculture écologiquement et socialement durable», conclut-il.

Pas question de sévir

Du côté du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pas question de resserrer davantage les règles entourant les pratiques agricoles pour réduire les quantités de phosphore qui sont déversées dans les cours d'eau. «La réglementation, telle qu'elle existe actuellement pour les exploitants agricoles, c'est-à-dire le Règlement sur les exploitations agricoles, sert à entourer les pratiques agricoles pour minimiser les impacts sur les cours d'eau», a expliqué lundi Marc Simoneau, analyste en milieux aquatiques au ministère.

Or, a-t-il admis, «la réglementation ne vise pas spécifiquement à réduire l'impact sur les cours d'eau de villégiature. Ce n'est pas une mesure qui est pointée au point de cibler un changement de pratique en vue de minimiser l'impact sur les lacs. C'est un règlement pour encadrer la pratique et réduire les problèmes de détérioration des cours d'eau».

«Tout le monde s'entend pour dire que le problème des algues bleues n'est pas un problème agricole», ajoute-t-il. Selon lui, le plan d'action de lutte contre les algues bleues dévoilé par le gouvernement le 4 juin est clair en ce sens, puisqu'il invite à étudier les cas des lacs un par un.

Le porte-parole de l'UPA ajoute que les producteurs agricoles participent aussi activement aux plans de protection des cours d'eau, notamment par le reboisement des berges. Il souligne du même soufflé que les rejets de phosphore sont beaucoup mieux contrôlés qu'auparavant. «On voit que, depuis une quinzaine d'années, pour ce qui est du bilan de phosphore autour des plans d'eau, il y a une baisse généralisée dans tous les cas», soutient M. Juneau.

Par ailleurs, un lac a encore été ajouté à liste des plans d'eau touchés par les cyanobactéries hier, portant leur nombre à 72.

Le Devoir

Les élections ont coûté 3,6 millions au PLQ

BRIAN MYLES

Le PLQ a dépensé 3,6 millions de dollars pour arracher sa courte victoire lors du scrutin général du 26 mars dernier, tandis que l'ADQ a fait presque aussi bien que les libéraux avec deux fois moins d'argent.

Ce sont les principales conclusions qui ressortent des rapports de dépenses électorales des deux principales formations politiques au Québec, rendus publics hier par le Directeur général des élections (DGE). Les partis devaient tous produire leur rapport avant minuit. Au moment de mettre sous presse, le Parti québécois (PQ) n'avait toujours pas acheminé ses données. Par contre, le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi.

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a donc déclaré des dépenses de 3,6 millions, dont 1,7 million en publicité, ce qui représente près de la moitié de tous les débours des troupes de Jean Charest. L'agence BOS (Beauchesne, Ostiguy et Simard) a reçu la part du lion en matière de dépenses publicitaires, soit la somme de 1,2 million.

L'ADQ

À l'inverse, l'Action démocratique du Québec (ADQ) est restée frugale. Ses dépenses en campagne électorale totalisent 1,5 million. La formation de Mario Dumont a injecté 553 385 \$ en publicité, ce qui représente un peu plus du tiers des dépenses totales. L'agence montréalaise Republik, qui a notamment conçu le logo de l'ADQ, a touché 409 138 \$ pour l'ensemble de son travail.

Si l'on se fie aux résultats du scrutin, l'ADQ s'impose comme le parti qui a obtenu le meilleur rendement sur son investissement. Avec sa plateforme «autonomiste» et sa campagne axée sur le terrain, l'ADQ a obtenu 30,8 % des voix et a fait élire 41 députés pour former l'opposition officielle à l'Assemblée nationale pour la première fois de son histoire. Les libéraux de l'impopulaire Jean Charest ont chuté dans les intentions de vote, récoltant 33 % des appuis et formant un gouvernement minoritaire avec 48 élus.

Les dépenses électorales n'offrent cependant qu'une bien mince partie de l'équation du succès en politique. Lors des élections du 14 avril 2003, l'ADQ avait dépensé 3,3 millions, sans obtenir plus de 18 % des votes et une maigre délégation de quatre députés à l'Assemblée nationale.

Le Devoir

Québec autorise Desjardins à acquérir un CHSLD

Cette première au Québec suscite l'inquiétude de la Coalition solidarité santé

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Si tout se passe comme prévu, Desjardins Sécurité financière pourrait bien se retrouver propriétaire d'un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), une première pour un assureur québécois. À peine publié dans la Gazette officielle, le décret qui a permis cette nouvelle incursion du privé dans le système de santé a fait sursauter la quarantaine de groupes sociaux, syndicaux et communautaires rassemblés sous la bannière de la Coalition solidarité santé, qui y voit «un précédent glissant et dangereux».

Le porte-parole de la coalition, Sébastien Rivard, craint en effet que cette nouvelle alliance ne favorise une promiscuité malsaine entre la compagnie d'assurance de personne du Mouvement Desjardins et les patients qui résident dans ce CHSLD. «Il y a déjà du privé dans les CHSLD, mais, dans

ce cas-ci, on se retrouve avec une compagnie financière qui offre des forfaits d'assurance de soins de longue durée et qui va, vraisemblablement, se retrouver propriétaire d'un CHSLD qui offre justement des soins de longue durée. Il y a certainement là un conflit d'intérêts potentiel.»

Au Québec, seule une poignée de résidences privées pour personnes âgées sont déjà la propriété de compagnies d'assurances. C'est en effet la première fois que Québec permet à un assureur de gérer un CHSLD, privé et conventionné, dont les locataires sont référés par le réseau de la santé, explique-t-on au bureau du ministre de la Santé, Philippe Couillard. Formulée en janvier dernier, la demande de Desjardins Sécurité financière a reçu l'aval du gouvernement Charest par décret le mois passé.

Concrètement, le décret 504-2007 stipule que, non seulement Desjardins Sécurité financière

pourra acquérir un CHSLD, mais elle pourra aussi en assumer la gestion. Cette formulation inquiète la Coalition solidarité santé, qui cite le «mauvais exemple» américain. «Aux États-Unis, certains Health Management Organizations sont la propriété de grosses compagnies d'assurances, si bien que le malade est assuré et soigné par la même compagnie. Pour nous, ça pose de sérieux problèmes», précise M. Rivard, qui ne souhaite pas voir fleurir ce genre d'alliances au Québec.

Pas de lien

Chez Desjardins Sécurité financière, on se défend bien de vouloir s'immiscer dans les affaires internes du CHSLD visé par cette offre, à plus forte raison de vouloir tirer profit de cette alliance pour vendre ses produits. «Il n'est aucunement question de lier nos activités d'assureurs à nos propriétés immobilières. On est déjà propriétaires de résidences pour per-

sonnes âgées autonomes et semi-autonomes depuis huit ou neuf ans et jamais on a consenti de rabais ou facilité l'accessibilité de nos produits à des détenteurs», explique le responsable des communications, Claude Beauchamp.

D'ailleurs, si l'assureur a fait une telle demande, c'est d'abord parce qu'on lui a proposé d'acheter un ensemble immobilier sur lequel se trouve, entre autres, un CHSLD. Puisque la Loi sur les assurances ne permet pas à une compagnie d'assurances d'être majoritaire dans une compagnie qui n'exerce pas des activités similaires aux siennes, il lui a donc fallu demander un décret. «En fait, il faut voir cette offre comme une stratégie de placement immobilier. D'ailleurs, si la vente est conclue, ce n'est pas nous qui allons gérer [le CHSLD], mais un tiers», a précisé M. Beauchamp.

La perspective de voir un tiers assurer la gestion de l'établissement ne rassure guère la coali-

tion, qui réclame une législation plus contraignante. Au bureau du ministre Couillard, on estime toutefois que les mesures actuelles sont amplement suffisantes. «Comme ce sera un CHSLD privé conventionné, ils auront besoin d'un permis pour exercer et donc des devoirs et des responsabilités à exercer. Ce qui nous importe, c'est que la qualité des soins soit optimale et identique à ce qu'on trouve ailleurs; autrement, on ne voit aucun problème», a expliqué Marie-Eve Bédard.

D'autant que la Loi sur les assurances comporte des règles très claires pour prévenir les abus, poursuit Claude Beauchamp, qui promet que les deux univers resteront parfaitement étanches. «Il y a deux bonnes raisons pour ça. D'abord, ça ne cadre pas dans la philosophie de Desjardins, ensuite parce que la loi [sur les assurances] nous l'interdit.»

Le Devoir

Gilles Duguay sera candidat conservateur dans Outremont

Ottawa — À quelques jours du déclenchement de l'élection complémentaire dans la circonscription d'Outremont, tous les partis ont maintenant fait connaître leur candidat.

Les conservateurs ont confirmé que leur choix s'est finalement arrêté sur Gilles Duguay, un fonctionnaire et ambassadeur de carrière qui a œuvré auprès de plusieurs missions canadiennes, dont celles au Maroc, en Roumanie et au Cameroun. Plus récemment, M. Duguay a enseigné les sciences politiques à l'université McGill.

M. Duguay aura néanmoins des adversaires de

taille puisqu'il affrontera le candidat libéral Jocelyn Coulon, un ancien journaliste et chercheur universitaire, et l'ancien ministre québécois de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui lui portera les couleurs du Nouveau Parti démocratique.

L'élection complémentaire doit être déclenchée au plus tard le 28 juillet par le premier ministre Stephen Harper. La circonscription d'Outremont a été laissée vacante il y a maintenant près de six mois, lors de la démission de l'ancien député libéral Jean Lapierre.

Presse canadienne



Monique DEVIARD, MRP et Fellow SCRP
Linda AMYOT avec la collaboration
de Josiane Béty et Sophie Des Marais

CONCEVOIR ET ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

Un document de travail et de référence

48 pages - 14,65 \$
ISBN 978-2-7601-6748-3

GUERIN, éditeur libé
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications

Précision



Manon Cornellier

Manon Cornellier est en vacances. Sa chronique sera de retour à la mi-août.

40% à 70%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

LES SPORTS

Jeux panaméricains

Diane Cummins réussit la course de sa vie au 800 mètres Premières médailles d'or du Canada en athlétisme

MARC DELBÈS

Rio de Janeiro, Brésil — Le Canada a remporté ses premières médailles en athlétisme aux Jeux panaméricains, hier, des médailles d'or acquises par Diane Cummins au 800 mètres et par Dylan Armstrong au lancer du poids.

Cette 11^e journée des jeux a par ailleurs été profitable aux skieurs nautiques, qui ont ajouté six médailles, dont trois d'or. On a aussi engrangé des médailles en lutte, en pentathlon moderne et en tennis de table.

En tout, le Canada a récolté 12 médailles, hier, pour un total de 81 — 20 d'or, 28 d'argent et 33 de bronze.

Cummins, d'origine sud-africaine, a franchi la distance en une minute 59,76 secondes et, comblée par sa victoire, elle a exécuté un tour d'honneur avec le drapeau canadien.

«La course s'est déroulée très rapidement, mais, une fois partie, c'est difficile de s'arrêter. C'est vraiment la course de sa vie», a dit l'athlète de Victoria.

La Colombienne Rosibel Garcia Mena a pris la deuxième position, devant la Cubaine Zulia Celatayud.

Cummins, seulement troisième après le premier tour de piste, s'est portée en tête avec 300 mètres à franchir et la victoire ne faisait plus de doute dans sa tête à partir de ce moment. «J'en ai rêvé la nuit dernière, a-t-elle confié. Mon entraîneur me dit qu'il faut se voir gagner parce que c'est le premier pas avant d'y arriver.»

Au lancer du poids, Armstrong, de Kamloops, en Alberta, l'a emporté avec un tir de 20,10 mètres. Il a ainsi devancé le Jamaïcain Dorian Scott (20,06 m) et le Cubain Carlos Veliz (19,75 m).

Au 100 mètres haies, l'Albertaine Angela Whyte et l'Ontarienne Perdita Feliciano ont franchi sans mal les demi-finales. Idem pour Tyler Christopher au 400 mètres.

Et l'Ontarienne Jessica Zelinka est

en tête après quatre épreuves dans l'heptathlon.

Lwellyn se couvre d'or

En ski nautique, les Canadiens ont poursuivi leur domination. L'Albertain Jarret Lwellyn a obtenu deux médailles d'or tandis que l'Ontarienne Whitney McClintock enlevait l'or et l'argent.

Pour couronner cette journée, l'Albertain Ryan Dodd a ajouté une médaille d'argent et une de bronze. Du coup, le Canada a haussé son total de médailles à neuf dans cette discipline.

Lwellyn a triomphé dans les figures, réalisant un record panaméricain avec une récolte de 11 040 points. Auparavant, il s'était imposé dans l'épreuve des sauts.

Dodd s'est classé 2^e dans les sauts et 3e dans les figures.

«Je me sens soulagé, a confié Lwellyn après sa victoire dans les sauts. Les attentes étaient élevées. Ryan a fait un bon saut, et je savais que je devais faire ce qu'il faut pour gagner dès le premier saut. C'est formidable que le Canada ait remporté les deux premières places.»

McClintock, victorieuse en slalom lundi, est de nouveau montée sur la plus haute marche du podium dans les figures. Plus tôt, elle avait inscrit 43,50 points pour finir deuxième dans l'épreuve des sauts.

«À cause de la pluie, je voyais difficilement aujourd'hui, a confié McClintock. C'est difficile de bien se préparer pour le saut quand la visibilité est faible. Je suis heureuse d'avoir gagné la médaille d'argent même si j'essaie toujours de remporter l'or.»

En lutte gréco-romaine, l'Albertain Ari Taub a enlevé la médaille de bronze dans la catégorie des 120 kg. Il s'est incliné 3-0 face à l'Américain Dremiel Byers en demi-finale.

«L'Américain [Byers] est champion du monde et je savais que le combat serait difficile, a confié Taub. Les nouveaux règlements en lutte gréco-romaine convien-

ent bien à mes forces. Je faisais de la lutte libre jusqu'ici, je pense que j'aurais dû faire le saut en lutte gréco-romaine bien avant.»

En tennis de table, l'équipe masculine, formée du Montréalais Pierre-Luc Hinse, Pradeban Peter-Paul et Qiang Shen, tous les deux d'Ottawa, s'est approprié la médaille de bronze.

Peter-Paul s'est illustré en remportant 3-2 son match de simple contre le meilleur joueur brésilien.

«C'était un match difficile, mais j'avais confiance en moi, car j'avais joué contre ceux qui pratiquent la prise porte-plume [manière traditionnelle de tenir la raquette par les Chinois]. «En ce qui concerne notre médaille de bronze, nous étions loin d'être les favoris dans la demi-finale contre le Brésil. Nous ne sommes donc pas du tout déçus. En fait, nous sommes plutôt heureux de notre médaille.»

L'équipe féminine de tennis de table, composée de Chris Xu, de Vancouver, ainsi que de Mo Zhang et Judy Long, d'Ottawa, ont perdu 3-0 devant les Américaines dans le match pour la médaille d'or. Elle a donc dû se contenter de l'argent.

Joshua Riker a obtenu la médaille de bronze dans le pentathlon moderne.

«Je fais ce rêve chaque soir depuis six ans. J'en rêve le soir, mais le jour j'ai peur d'y penser parce que je ne savais pas si cela pourrait se matérialiser.»

Enfin, l'équipe féminine de basketball s'est inclinée 62-49 contre Cuba dans le match pour la médaille de bronze.

«C'est vraiment décevant, car nous aurions vraiment voulu remporter la médaille de bronze, a dit la Montréalaise Amanda Brown. Notre intention est maintenant de travailler encore plus fort afin d'être prêtes pour septembre, alors que nous rencontrerons encore ces équipes dans un tournoi de sélection olympique.»

Presse canadienne

L N H

Les Sénateurs évitent l'arbitrage en s'entendant avec Emery et Schubert

Toronto — Les Sénateurs d'Ottawa ont évité deux séances d'arbitrage en s'entendant hier avec le gardien Ray Emery et le défenseur-attaquant Christoph Schubert.

Ils ont conclu une entente de trois ans évaluée à 9,5 millions \$US avec Emery quelques minutes seulement avant que les deux parties se présentent en arbitrage dans un hôtel du centre-ville de Toronto.

Emery était content d'avoir évité l'arbitrage. «On dit qu'il y a des gars qui deviennent furieux lors de ces séances, a dit Emery lors d'une conférence téléphonique. Je suis content que ce soit fini.»

Agé de 24 ans, Emery était un joueur autonome avec restriction. Il gagnera 2,75 millions la saison prochaine, 3,25 millions en 2008-09 et 3,5 millions en 2009-10. Il s'agit d'une augmentation importante puisqu'il a gagné 925 000 \$ la saison dernière. Il sera un joueur autonome sans restriction à la fin de son contrat.

Emery s'est imposé comme le gardien n° 1 des Sénateurs la saison dernière quand il a mené l'équipe à la finale de la coupe Stanley. Il gagnera une moyenne de 3,16 millions par saison. C'est un montant supérieur aux moyennes de 2,66 millions par année de Ryan Miller, des Sabres de Buffalo, et de 4,25 millions par année de Cam Ward, des Hurricanes de la Caroline. Mais c'est moins que ce que touchera la saison prochaine Henrik Lundqvist, des Rangers de New York, qui a signé un contrat d'un an d'une valeur de 4,25 millions.

Schubert, 25 ans, a obtenu un contrat de trois ans. Il a réussi 25 points, huit buts et 17 passes, en 80 matchs en saison régulière au cours de la dernière campagne. Il a aussi obtenu une passe en 20 matchs lors des séries éliminatoires.

Schubert gagnera 850 000 \$ la saison prochaine, 900 000 \$ en 2008-09 et autant en 2009-10.

Jusqu'à maintenant, seuls Brooks Laich et les Capitals de Washington se sont présentés en arbitrage. L'audience a eu lieu lundi et une décision devrait être annoncée aujourd'hui. La prochaine audience en arbitrage est prévue pour demain. Elle doit impliquer Anti Miettinen et les Stars de Dallas.

Presse canadienne

SOCCER

USL table with columns G, P, N, BP, BC, Pts. Rows include Portland, Seattle, Montréal, Vancouver, Rochester, Porto Rico, Atlanta, Miami, Charleston, Caroline, Californie, Minnesota.

Hier et aujourd'hui Aucun match. Demain Californie au Minnesota, 20h05. Atlanta à Portland, 22h.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est and Section Ouest tables with columns G, P, N, PP, PC, PTS. Rows include Winnipeg, Toronto, Montréal, Hamilton, C.-B., Edmonton, Saskatchewan, Calgary.

Demain Montréal à Toronto, 19h.

EN BREF

Niemeyer déclare forfait

Granby — Le Québécois Frédéric Niemeyer ne s'est pas présenté sur le court central au tournoi de tennis Challenger de Granby, hier après-midi, pour y affronter l'Allemand Tobias Kamke. Les Freedoms de Philadelphie de Niemeyer ont vaincu les Capitals de Sacramento, tard lundi soir en Californie, confirmant pour ainsi dire leur participation aux séries éliminatoires de la Ligue mondiale de tennis par équipe. Dans l'obligation de respecter ses engagements envers le circuit fondé par Billie Jean King, l'athlète de Deauville a avisé les organisateurs du Challenger qu'il déclarait forfait. — PC

Téléphone : 514 985-3322. Télécopieur : 514 985-3340.

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I.O.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. 100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, 200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL, 300-399 MARCHANDISES, 400-499 OFFRES D'EMPLOI, 500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, 600-699 VÉHICULES.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE. ST-LAMBERT, coll. briques, 3 c.c. 2 sdb, salon toil. Cathédrale 18 pi. Foyer, vue sur mt. 450-672-0940. 132 CHALET. ST-TITE/MAURICIE, bord de l'eau, chalet/maison, garage et hangar. 418-965-3482. 135 TERRAINS. NOTRE-DAME-DU-PORTAGE. Un des beaux villages du Québec. Terrain face au fleuve. 33 000 p.c. 514-267-5942.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER. MOSAÏQUE SOUTHAM. NOUVEAUX APPARTEMENTS HAUT DE GAMME! Offre d'une durée limitée 2 mois gratuits! 345 De La Guachetière Ouest (coin de Dineen) (514) 397-0002 www.mosaicoutham.com

164 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER. PLATEAU (rue Gauthier) - 4 1/2 rénové, h. triplex rénové 5 électros, puits lumière, foyer, terrasse arrière, remise. Stat. Libre 1 500\$ chauffé. 514 603 9037. PLATEAU - Bordeaux/Laurier 7 1/2, r.d.c. impeccable, 1250 p. Pl. bois, entrées, cour, stat. Trépanoville Libre. 1400\$. 514 523-0786. PLATEAU, RUE SHERBROOKE R. de c. 5 1/2, 3 c.c. Juillet. 850\$ 514 799-2498 514 526-1746.

164 CONDOMINIUMS À LOUER. OUTREMONT Charmant! Tout près Laurier Grand & lumineuse 5 1/2, solarium, s. à m. surélevée, 2 grandes c.c., 1 1/2 s. de b., av. 6 électros, intercom, terr. toil. garage, locker... 1600\$ 514 573-9741-514 583-8219. 169 QUÉBEC À LOUER. VIEUX QUÉBEC - Rue St-Ursule Très grand 4 1/2 haut de gamme. 1 ch., salon oblé. Historique. Tranquille. 1100\$ chauffé. Aussi 5 1/2 à partager 380\$ 418 825-2424 418 952-4273.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER. BAS DU FLEUVE - Grand-Métis Ancestrale 3 c.c. 7005 / sem Accès à la mer. 514 795-6454. ILES-DE-LA-MADELEINE - Havre - Aubert Maison bord de mer, sur plage. Libre sept. Pleine de cachet! 650\$/semaine. 514-382-2703. 176 CHALET À LOUER. GRANDE MAISON DE CAMPAGNE MEUBLÉE. 5 CHAMBRES. 30 minutes au Sud de Mt. Jusq'au 8 sept. 450 347-4561.

MOTS CROISÉS. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 12. Dans plusieurs noms de rues - Bravade - Point cardinal.

AHUNTSIC ouest 6 1/2 H-duplex Magnifique. Chauffé, très éclairé. Réno. Gr. balcons. 3 électros. A.C. centrale. Prox. bord de l'eau. Tranquille. 1er sept. 1385\$/m. 514 691-7248. Bord Rivière des PRAIRIES 5 min. métro superbe 5 1/2 2 c.c. Entrée lav.-sec. Mur pierres salons. Terrasse. N-chauff. 890\$/m 450-667-9802.

ROSEMONT beau 5 1/2, 2e de duplex. Pl. Bois fr. poêle, frigo, les entrées, 800\$ août 514 258-0955. RUE FLEURY, DONNANT SUR LE PARC AHUNTSIC. R.d.-c. 3 c.c. s. de b. entièrement rénovée, bois franc, chauff. + eau chaude, stat. au s.-sol: 3 pièces fermées + s. de lavage. Grande cours. Libre 1 575 \$/mois. 514 222-9908 - 514 272-7962. VERDUN - 5^e Haut duplex. Tranquille, pl. bois-fr., 1 pce oblé. Lav/séch. Près métro Jolicoeur. 750\$. Libre. 514 762-6379.

ESPAGNE - ILES BALÉARES Condo 3 1/2. 2 à 4 pers. 400euros/sem. 450 646-6615. PARIS - MONTPARNASSE 70 Euros/jr. Grand 4 1/2, 64 m², 3-4 pers. Tl confort. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450-673-3727. HORS FRONTIÈRES À LOUER. CONDO FLORIDE TOUT ÉQUIPÉ Bien situé, près de la mer. Sunny Isles Beach (Miami). Libre 1^{er} nov. - 14 déc. 3 500\$ US 450-521-0769.

ST-FABIEN-SUR-MER 2 cc. Charmant. Tennis, vélo, Parc du Bic. Dès sept. 418 724-4642. 301 ŒUVRES D'ART. ACHETONS tableaux originaux Normand Hudon et autres peintres renommés 450-466-8920. 307 LIVRES ET DISQUES. "Librairie Bonheur d'Occasion" achetée à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal. 515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Julien, étudiant. Service à domicile. 514 573-7039.

HORIZONTELEMENT. 1. Qui erre çà et là - Abject. 2. Bois noir - Egaré. 3. Local servant d'abri - Il y en a une par cœur. 4. Bigrement - Rachitique. 5. Capitale de l'Autriche. 6. Plus habile d'une main - Écossais. 7. De même - Plantes aux fleurs décoratives - Conifère à baies rouges. 8. Fête - Présélection - Fonds monétaire international. 9. Catégorie - Toutatis. 10. Intérêt excessif - Actionnée avec le pied. 11. Maigre - Quadrillés. 12. Alcaloïde utilisé en médecine - Donne un plat à. VERTICALEMENT. 1. Très rapide. 2. Estuaire breton - Appuyés contre un support. 3. Jumeau - Débarrasse de certains parasites.

DISCRIMINATION INTERDITE. La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et/ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. JEAN-BRILLANT / LEMIEUX Bel app. 6^e style Tudor. 1 000 \$/m non chauffé. 514 271-6252 514 731-5028. LASALLE rue Aplein 5^e H-duplex, entrée privée, impeccable. 5800 N-chauffé. Point. Réf. Despo. 1er août. 514-402-0456. LASALLE - HAUT DUPLEX 6 1/2, 1 1/2 s. de b., repeint. Pl. bois franc. Pas d'animaux. Près fleuve et piste cyclable. Proprio occupant. Début août. 875\$ 514 366-0865. MIEUX QU'EN BANLIEUE Ahuntsic, près bouf. Gouin, 10 pcs. 4 c.c., 2 s. de b., s.-s. rénové. Jardin, cabanon. 2 stat. Sept. 1 880 \$ 514 384-8184. PLATEAU RACHEL en Face PARC LAFONTAINE. Gr. rénové, 2 c.c., salon déb.-bu. Gr. cuisine, salle à manger, terrasse et garage. Pl. bois. Haut plafond. Références. 1800\$/m 1^{er} août. 514-652-5571.

APPARTEMENTS LUXUEUX CENTRE-VILLE À LOUER. Occupation immédiate Terrasse, piscine, gym, stationnement disp. Cogir offre un nombre limité d'appartements prestigieux en location. Faites vite! [514 891.7221] ou [514 789.1250]

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Brossard, Yves 1939-2007. À Montréal, le 21 juillet 2007, à l'âge de 68 ans, est décédé Yves Brossard. Il laisse dans le deuil ses neveux Raymond (Nancie), Serge (Nancy) et sa nièce Sylvie, sa belle-sœur Geneviève «Trésor» ainsi que plusieurs amis dont Caroll-Marie Devault, Nicole Lachance et François Chevrette. La famille recevra les condoléances, le lundi 30 juillet 2007, des 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Neiges (5366 Ch. De la Côte-des-Neiges, Montréal, 514-738-1987), les funérailles auront lieu à 11 heures. La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs de l'hôpital Général de Montréal. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Direction funéraire Centre funéraire Côte-des-Neiges Réseau Dignité

Pineault, Candide (Sœur Sainte-Candide). Est décédée le 23 juillet 2007, à la maison mère des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, à l'âge de 77 ans, sœur Candide Pineault (Sœur Sainte-Candide), membre de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. Elle était dans la 61^e année de sa vie religieuse. La Communauté accueillera parents et amis(es) à la maison mère de la Congrégation, située au 700 Racine Est, Chicoutimi, le mercredi 25 juillet de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 21h30. Le jeudi 26 juillet, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 13h00 et les funérailles auront lieu à 14h00 au même endroit. C'est en 1946 que sœur Candide fait ce choix de vie religieuse. Dans la région, elle a enseigné à l'Anse St-Jean, à Kénogami, à St-Méthode et à l'Institut Familial du Bon-Conseil de Chicoutimi après une formation à l'Institut de Pédagogie Familiale à Montréal. Ses études en éducation et en psychologie de l'enfant à l'Université Cornell (Ithaca, New York) l'ont amenée au Ministère de l'Éducation du Québec pour doter le système scolaire québécois d'un réseau de maternelles. Elle y travaillera de 1967 à 1993, sauf pour quatre années de service au Centre de Formation des Maîtres et à l'Université du Québec à Chicoutimi où elle fut la première vice-doyenne aux sciences de l'éducation et directrice de ce département naissant. Impliquée dans l'Organisation Mondiale de l'Éducation Préscolaire (OMEP) elle devint en 1972, vice-présidente de la section Canada et en 1993, présidente mondiale. Sœur Candide a aussi été associée, dès les débuts, à l'émission télévisée Passe-Partout. Elle est reconnue Officier de l'Ordre National du Québec en 1997. Elle est surtout une sœur, une amie, une collègue très appréciée qui a toujours recherché le respect et la dignité de la personne à partir du tout jeune enfant. Elle est la fille de feu dame Blanche Gagné et de feu Adjour Pineault, la sœur de Céline (feu Louis-Philippe Angers), Yvan (Florence Martel), Angelo (Olive Dufour), Bérangère (Michel Synnot), Robert (Huguette Cormier), Antoine (Louise Nevin), Carol (Diane Larouche), Michel (Claudette Gagnon), Alain (Gaétane Tremblay). Elle laisse également dans le deuil, outre les membres de sa communauté, ses neveux et nièces, arrière-neveux et arrière-nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(es) et connaissances. Que son âme repose en paix. Direction funéraire : Alliance Funéraire du Royaume Tél. 418-545-ANGE (2643) Téléc. 418-543-9409 Courriel : ange@afdr.info



Pour publication section décès. nelson@lememorial.com 2790, rue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H3W 1K3 (514) 525-1149 Télécopieur : (514) 525-7999. L'avis de décès est publié dans le journal Le Devoir. Tous les jours de 10 h à 18 h 30. www.lememorial.com